

ECOLE MATERNELLE D'ALLEREY-SUR-SAÔNE

Compte-rendu du conseil d'école n°2 : mardi 11 mars 2014

Début de la séance à 18h30

Membres présents :

Madame MARCHAND, directrice
Madame SCHAEFFER, enseignante
Madame COMTET, enseignante
Monsieur DICONNE, maire d'Allerey-sur-Saône
Monsieur RAYMOND, maire de Saint-Gervais-en-Vallière
Madame CLEMENT, adjointe au maire d'Allerey-sur-Saône, en charge des affaires scolaires
Madame FOUCHECOURT, adjointe au maire de Saint-Martin-en-Gâtinois
Madame MONNIER, Déléguée Départementale de l'Education Nationale
Monsieur JANIAUD, représentant de parents d'élèves

Membres excusés :

Madame JEANDROT, Inspectrice de l'Education Nationale
Mr le maire de Saint-Martin-en-Gâtinois
Mesdames PINTE et BLANCHARD, représentantes de parents d'élèves
Mesdames VERNAY et BERNARD, ATSEM

1/ Prévisions d'effectifs et organisation possibles pour l'année 2014-2015.

- L'année prochaine, nous attendons à priori: **15 PS – 19 MS – 18 GS soit 52 élèves** au total.

La configuration des locaux nous impose une répartition du type 24 PS-MS et 28 MS-GS.

Mr Diconne en profite pour nous présenter le projet d'agrandissement de l'école maternelle, prévu pour 2015. Une nouvelle salle de classe sera ajoutée, rattachée au hall actuel par un couloir longeant la propriété du château et permettant l'installation de nouveaux rangements et porte-manteaux; les toilettes seront également agrandies afin d'être conformes à ce qui est nécessaire pour le nombre d'enfants que nous accueillons. Ce projet représente un budget de 172 000 euros, financés en partie par des subventions de l'Etat, du ministère. 70 000 euros resteront à la charge des communes, répartis proportionnellement à leur population .

- Concernant les **inscriptions des nouveaux élèves** (enfants nés en 2011), comme prévu par le règlement de l'école, les parents concernés devront d'abord passer à la mairie de leur domicile, où leur sera remise une fiche d'inscription tamponnée et datée (sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité). Par la suite, ils seront reçus à l'école maternelle le **mardi 15 avril 2014 à l'école, entre 17h30 et 19h30**, afin de finaliser l'inscription (sur présentation de la fiche d'inscription remplie, du livret de famille et du carnet de santé) . Un article sera publié dans la presse, et une affiche présente à l'école, pour rappeler ces nouvelles modalités d'inscription.

2/ Point sur les futurs rythmes scolaires pour l'année 2014-2015

Après de nouvelles discussions avec les enseignantes de l'école élémentaire et la municipalité, le projet initialement prévu a été modifié, et celui qui a finalement été proposé à l'inspection se présente ainsi :

Le temps scolaire aurait lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 9h à 12h et de 13h30 à 15h45, ainsi que le mercredi matin de 9h à 12h.

Le temps d'activités périscolaires organisées par la mairie aurait lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30, sur inscription.

Les APC organisées par les enseignantes auraient lieu le mardi et jeudi soir de 15h45 à 16h30. Les parents concernés seront prévenus avant chaque période afin de recueillir leur autorisation.

– Le ramassage scolaire aura lieu à 16h30, comme actuellement.

– Suite à une question transmise par les représentants de parents d'élèves, nous demandons à la mairie si un service de cantine sera mis en place le mercredi à midi. Mr Diconne et Mr Raymond nous répondent qu'ils ne pourront pas mettre ce service en place, pour une question de budget. Toutefois, un système de bus sera mis en place le mercredi à midi.

3/ Rappel du règlement de l'école.

L'équipe enseignante souhaite rappeler aux parents que **les enfants malades ne doivent pas être mis à l'école**. C'est inscrit dans le règlement intérieur qui a été voté au premier conseil d'école. Un enfant malade, fiévreux, qui n'a pas dormi... n'est pas en état d'assurer la journée d'activités, il ne faut pas le mettre à l'école mais le laisser se reposer et se soigner.

4/ Bilan provisoire des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC).

Nous arrivons à la dernière période d'APC et nous souhaitons faire un premier bilan de ces activités.

Dans un premier temps, nous avons pris tous les élèves de MS en petits groupes de langage, de 4 élèves en moyenne, organisés en fonction de l'aisance orale des enfants. Cela leur a été bénéfique, permettant aux petits parleurs de prendre confiance pour s'exprimer ensuite plus facilement dans le grand groupe. Nous avons vu de beaux progrès et nous sommes satisfaites de ce dispositif.

Actuellement, nous avons entrepris de prendre tous les élèves de GS en petits groupes afin de manipuler l'outil informatique, ce qui est difficile à faire en classe en raison du petit nombre d'appareils. Nous travaillons surtout à partir de petits jeux, et un peu de traitement de texte, pour découvrir le matériel informatique dans le cadre du B2i maternelle.

Encouragée par l'inspectrice de Chalon 2, nous avons également décidé d'accueillir quelques élèves de PS en activité de langage oral, des enfants qui parlaient très peu, ou de façon encore non structurée surtout, afin de les aider à progresser.

5/ Demandes et remerciements.

Nous remercions la municipalité:

- pour l'installation du sapin et des guirlandes de Noël dans la cour en décembre
- pour l'installation du panneau de séchage et la réparation du système de blocage de la porte dans la classe des PS-MS
- pour l'aménagement du local de rangement des jeux extérieurs
- pour le bus de la commune que vous mettez à notre disposition lors de nos sorties.

Demandes:

- Afin d'augmenter la sécurité de l'école, sur demande de Mme l'inspectrice de l'Education Nationale lors de sa visite à l'école, nous souhaiterions que soient installés des systèmes anti-pinces doigts et anti-claque porte aux portes de l'école qui n'en sont pas équipées. --> La mairie accepte de s'en occuper et va se renseigner pour mettre ces systèmes en place.
- Nous souhaiterions si possible que soit élargie la partie pavée de la cour de récréation où les élèves circulent à vélo. --> Cette partie pavée sera remplacée par un cheminement handicapé lors des travaux d'agrandissement de l'école et notre demande d'élargissement sera prise en compte à ce moment-là.
- Nous aimerions équiper la cour de bacs à sable à couvercle, de type coquille, afin de permettre aux enfants de jouer dans de bonnes conditions d'hygiène. --> La mairie accepte cette demande.

6/ Bilan des premières activités pédagogiques et prévisions des activités à venir

Les projets de classe:

- La classe de PS-MS a effectué ses premières visites mensuelles à la bibliothèque municipale de Verdun sur le Doubs, et a entamé un projet de circulation des livres au domicile des enfants.
- Pour les futurs élèves de PS, afin de préparer au mieux leur rentrée et de la dédramatiser, un des deux parents pourra venir avec son enfant à l'école maternelle durant le temps scolaire aux mois de mai et de juin, afin de découvrir et de commencer à se familiariser avec les lieux, les adultes, et les futurs camarades.
- Une réunion des parents des futurs PS aura lieu le mardi 6 mai à 18h.
- La classe de MS-GS a déjà assisté aux deux premières séances de l'opération Ecole et Cinéma. Elles ont été l'occasion de prendre connaissance des lieux et de la charte du spectateur, et d'un travail sur les affiches de film. A l'occasion de la dernière séance, sera entamé un travail sur la réalisation des films animés.
- En collaboration avec l'enseignante de CP de l'école élémentaire, des séances de rencontres ponctuelles entre élèves de GS et de CP seront organisées. La première aura lieu mardi prochain, 18 mars, de 13h30 à 14h30, sur le thème des jeux collectifs. Nous en envisageons d'autres, plus tard, sur le langage oral et les jeux de société.
- Pour les GS toujours, nous avons reçu le planning prévisionnel de piscine. A priori, nous irions le lundi et jeudi après-midi, de 13h45 à 14h25, à la piscine de Verdun sur le Doubs. Allerey appartenant au grand Chalon, nous aurions dû aller à la piscine de Chalon sur Saône, mais pour cette année encore, nous avons pu bénéficier du dispositif de Verdun, qui nous fait gagner beaucoup de temps de classe. J'en profite pour remercier la mairie qui accepte de mettre à notre disposition le bus de la commune afin d'assurer ces déplacements, ainsi que de financer une participation demandée pour l'accès à la piscine. De plus amples informations à ce sujet seront bientôt communiquées aux parents concernés.

Les projets de cycle:

- Le décloisonnement pour les élèves de GS, en début d'après midi, se poursuit pour travailler la phonologie. Dans ma classe, nous continuons à travailler sur l'écoute et la manipulation de syllabes, de mots, et avec Mme Schaeffer, les enfants commencent à découvrir la correspondance des lettres et des sons par le biais d'une initiation à la méthode des alphas.
- Le décloisonnement des élèves de moyenne section et grande section de 14h30 à 15h05 se poursuit également, pour des activités de découverte du monde (découverte de la matière, des objets, du vivant et de l'environnement) et d'arts visuels. Ce temps où les élèves des deux classes se retrouvent est très apprécié des élèves.

- A l'occasion des fêtes de fin d'année, un spectacle intitulé "Un si grand voyage pour un si petit marin", ainsi qu'un goûter ponctué par la visite du père Noël (chargé de cadeaux éducatifs pour les classes et de friandises), ont été offerts par la Coopérative scolaire aux enfants de l'école maternelle.
- Le cycle de danse avec un intervenant spécialisé, évoqué en premier conseil d'école, n'aura malheureusement pas lieu, l'intervenant n'ayant plus de disponibilités pour cette année scolaire. Nous retenons ce projet pour une année ultérieure.
- Concernant notre voyage de fin d'année, nous avons pris contact avec le parc animalier Touroparc, afin d'aller y passer une journée de découverte. Elle devrait avoir lieu le jeudi 12 juin (il nous reste maintenant à prendre contact avec les compagnies de transport). Nous avons fait ce choix de date afin d'avoir la possibilité ensuite d'exploiter en classe ce que nous aurons découvert sur place. De plus amples informations vous seront transmises en temps voulu.
- La date de la fête des écoles a été fixée au samedi 28 juin 2014. Elle sera organisée par l'association l'art et Craie. Les modalités de déroulement de cette journée vous seront communiquées ultérieurement.

7/ Bilan de la coopérative scolaire:

En début d'année scolaire, le solde de la coopérative scolaire était de 4168,85 euros.

Les dépenses:

Nous avons eu comme grosses dépenses, le financement du spectacle de Noël (550 euros) et l'achat de jeux pédagogiques pour les classes pour Noël (323,90 euros).

Le reste des petites dépenses concerne les ateliers cuisine, les goûters festifs (Noël, Carnaval, Epiphanie...), le développement de photos pour la classe, ainsi que les entrées au cinéma de la classe de MS-GS (2,50 euros par enfant et par séance).

Les actions de financements:

Ont déjà été proposés cette année une vente de photos individuelles et/ou avec les frères et sœurs scolarisés à l'école maternelle, et une vente de roses des sables réalisées par les enfants.

Ces deux actions ont rapporté un bénéfice net de 517,40 euros.

Par ailleurs, les dons de parents d'élèves en début d'année sont montés à 1032,15 euros.

La municipalité d'Allerey-sur-saône a également fait don de 1368 euros.

A ce jour, la coopérative scolaire dispose de la somme de 5668,90 euros.

8/ Questions des délégués de parents d'élèves.

- La question transmise aux délégués par les parents d'élèves concernait la mise en place d'un système de cantine le mercredi midi l'année prochaine. Ce point a déjà été débattu pendant le conseil.

- Mr Diconne propose qu'à l'occasion de l'agrandissement de l'école en 2015, un nom soit donné à l'école maternelle, celui d'un républicain qui en 1890 donna sa fortune à la municipalité d'Allerey-sur-saône pour la construction d'une école de filles laïque, Mr Pierre Edmé Bonnefon. Nous approuvons ce projet.

- Mr Diconne propose également d'offrir aux élèves des écoles maternelle et primaire, en juin, un spectacle de marionnettes et de clown par le théâtre Caniac. Nous remercions la municipalité pour ce geste.